

**Présents** : DUPUIT Guy, CLERC Hervé, MUZY Josiane, MONIER Joël, COLIN Christelle, PONTTHUS Jacques, CHAMBOUVET Philippe, ROBIN Nathalie, BOULLY Stéphanie, COEURET Christelle, MARIN Alain, ROUDEIX Hélène, VALERIE Pierre, DESMARIS Thierry, GUILLERMIN Cécile et VOLATIER Leslie.

**Excusés** : DEMOUTIEZ Frédérique (donne pouvoir à MUZY Josiane),  
BOZONNET Éric (donne pouvoir à Jacques PONTTHUS)  
BUISSON Nicolas (donne pouvoir à VOLATIER Leslie).

M. le Maire ouvre la séance de ce sixième Conseil Municipal de cette année 2021. Il procède à l'appel, vérifie le quorum et cite les pouvoirs. Le quorum est atteint, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

### **1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

L'assemblée délibérante désigne, à l'unanimité, Cécile GUILLERMIN, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

////////////////////

### **2) Approbation du compte rendu de la séance du lundi 10 mai 2021**

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler sur le projet de Compte-rendu de réunion du lundi 10 mai 2021, qui leur a été préalablement transmis.

Aucune observation n'étant relevée, le compte rendu du lundi 10 mai 2021 est approuvé à la majorité.

Pour : 15  
Contre : 4 (Leslie VOLATIER, Nicolas BUISSON, Cécile GUILLERMIN et Thierry DESMARIS).  
Abstentions : 0

////////////////////

### **3) Création d'un poste de secrétaire polyvalent (rapporteur Guy DUPUIT)**

Depuis le début de cette nouvelle mandature, une réflexion a été lancée quant à la réorganisation des services communaux.

Le poste contractuel de secrétaire polyvalent à temps non complet (17h30 par semaine), créé par délibération n° DCM-2020-060 du 09 novembre 2020, arrive à terme le 31 août 2021. Le besoin devenant permanent, il est proposé de pérenniser ce poste à temps non complet.

Par ailleurs, il est également proposé, afin d'assurer la gestion des affaires sociales (administration et gestion du CCAS et de la résidence autonomie « les Orchidées »), la création d'un second poste à temps non complet (17h30). L'agent serait ensuite mis à disposition du CCAS.

Afin de permettre d'attirer davantage de candidats, il est donc proposé de créer un poste unique de secrétaire polyvalente à temps complet regroupant ces deux postes.

Le Conseil Municipal décide :

- de créer un poste de secrétaire polyvalente, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- de définir un niveau de recrutement et de rémunération en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- de modifier en conséquence le tableau des emplois permanents de la collectivité.

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 4 (Leslie VOLATIER, Nicolas BUISSON, Cécile GUILLERMIN et Thierry DESMARIS)

////////////////////

#### 4) Opération de recensement de la population 2022 (rapporteur Guy DUPUIT)

Compte tenu de la crise sanitaire, l'organisation du recensement de la population initialement prévu en 2021 a été repoussé en 2022. Celui-ci aura donc lieu du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Pour permettre le bon déroulement des opérations, le Conseil Municipal doit donc de nouveau délibérer pour l'année 2022, afin de créer un poste de coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Cet agent peut être un élu local ou un agent communal. Un arrêté du Maire désignera ensuite nominativement la personne en charge de cette mission.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste de coordonnateur communal pour assurer l'opération de recensement de la population prévu pour l'année 2022.

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstentions : 0

////////////////////

#### 5) Budget communal – Décision Modificative n° 1 (rapporteur : Hervé CLERC)

Afin de pouvoir procéder au règlement de travaux d'isolation des combles perdus de la salle des fêtes par soufflage de laine de verre à la société CN SOLUTIONS, il convient de prévoir les crédits et d'adopter une décision modificative au budget communal exercice 2021.

##### ▪ Section Investissement

Dépenses	Montant (€)	Dépenses	Montant (€)
Dépenses imprévues (compte 020)	- 2 000,00	Salle des fêtes (opération n° 413)	2 000,00

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la Décision Modificative n° 1 du budget communal 2021.

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstentions : 0

////////////////////

#### 6) Plan Communal de Sauvegarde (PCS) (rapporteur : Josiane MUZY)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques présents sur la commune.

Il est élaboré par le maire et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Le PCS détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

La première mouture de ce projet effectuée par le groupe de travail en charge de ce dossier est présentée à l'assemblée. Le groupe de travail a repris la version élaborée par les membres de l'ancienne mandature mais suite au renouvellement des élus, il est nécessaire de le mettre à jour. De nouvelles dispositions ont été ajoutées par rapport à la pandémie.

L'organisation communale de gestion des situations de crise se décline en plusieurs « fiches missions » opérationnelles : poste de commandement et de coordonnateur, secrétariat, alerte de la population, logistique, soutien à la population. Pour chacune de ces cellules, un responsable et un suppléant doivent être désignés, ainsi qu'une équipe de volontaires. Les élus intéressés doivent se faire connaître avant le prochain conseil municipal. Une demande sera également faite auprès des membres du CCAS lors du prochain conseil d'Administration du 16 juin prochain, ainsi qu'auprès des référents citoyens.

////////////////////

### 7) Elections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021

Un point est effectué sur l'organisation des 2 bureaux de vote et du planning des permanences des élus pour les deux tours de scrutin prévus les dimanches 20 et 27 juin prochains.

Une règle importante à retenir est que les personnes inscrites pour la tenue des premières permanences sont celles qui seront désignées en qualité de membres du bureau pour la signature des procès-verbaux. Le président et le secrétaire seront mutualisés pour les 2 scrutins, les assesseurs seront propres à chaque bureau de vote.

La mise en place du bureau de vote à la salle des fêtes se fera le samedi à partir de 9h00 par les membres de la commission santé publique et quelques volontaires.

### 8) Décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Date de signature	Acte	Prestataire	Objet	Montant € HT
17/05/2021	marché	BATIMEX	Pack 5 Diagnostics obligatoires avant vente bâtiment Le Cambodiana	539,16
18/05/2021	marché	CUNY	Remplacement adoucisseur lave vaisselle restaurant scolaire	830,00
19/05/2021	marché	VMS	Equipelement informatique école maternelle	12 809,55
19/05/2021	marché	VMS	Equipelement informatique école élémentaire	13 077,55
20/05/2021	marché	JOUVENT	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 2 - Gros œuvre)	476 990,00
20/05/2021	marché	TISSOT	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 3 - Charpente couverture zinguerie bardage)	609 293,47
20/05/2021	marché	RAE	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 4 - Façades)	37 855,50
20/05/2021	marché	GLASS CONSTRUCTION	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 5 - Menuiseries extérieurs aluminium métallerie)	255 652,00
20/05/2021	marché	AUDUC MAROT	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 6 - Menuiseries intérieures)	298 317,84
25/05/2021	marché	ARDITO JACQUET	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 7 - Plâtrerie peinture)	246 426,00
20/05/2021	marché	ISOPLAC	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 8 - Faux plafonds)	38 171,50
20/05/2021	marché	TACHIN	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 9 - Chapes carrelages faïences)	77 089,94
20/05/2021	marché	PEROTTO	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 10 - Sols souples)	50 335,50
20/05/2021	marché	ALG 2	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 11 - Chauffage Ventilation Plomberie Sanitaire)	416 162,30
20/05/2021	marché	EEA	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 12 - Electricité)	165 707,45
20/05/2021	marché	BGP	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 13 - Cuisines)	119 500,00
20/05/2021	marché	ESPACES VERTS DE L'AIN	Signature d'un marché pour la construction d'un groupe scolaire (Lot 14 - Espaces verts)	69 743,10

07/06/2021	marché	GALLIN	Achat lampes casques avec chargeurs, gants anti-chaleur et pulvérisateur guêpes	762,02
08/06/2021	marché	SIGNAUX GIROD	Achat balises J11	717,21
10/06/2021	marché	PARISOT	Achat cartons pour déménagement école élémentaire	135,00

Le Conseil Municipal prend acte de ces délégations.

////////////////////

## **9) Commissions communales**

Les comptes rendus de commissions ayant été transmis préalablement, chaque Vice-Président fait le point brièvement sur le travail de sa commission.

### **■ Commission Urbanisme**

Joël MONIER, troisième Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme, indique qu'une exposition a été installée pendant une semaine dans le hall de la mairie sur les enjeux du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Jeudi dernier, une relecture a eu lieu pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal, certains points seront à revoir avec la Communauté de Communes de la Veyle.

### **■ Commission Affaires scolaires**

Josiane MUZY informe les membres de la commission, de l'organisation d'une réunion le jeudi 24 juin 2021 à 20h00 pour faire le point sur l'année scolaire écoulée. Le règlement intérieur du restaurant scolaire devra être amendé suite à la réorganisation de la pause méridienne.

La deuxième adjointe annonce qu'elle a participé en tant qu'IDSR (intervenante départementale sécurité routière) à une action menée par le conseil communal enfants de Ceyzériat, L'idée déjà évoquée en commission fait son chemin et après l'aval de la directrice de l'école élémentaire, le souhait est de créer un conseil communal jeunes sur Mézériat

### **■ Commission Communication**

Josiane MUZY termine en faisant le point sur le travail de la commission. Le prochain Mézémag est en cours de relecture, il sera distribué semaine 27 (entre le 05 et 09 juillet 2021). De nouvelles séances de formation sont organisées pour la gestion du site internet, formation réalisée par Cédric GOMES de la société EUREKAMICRO.

### **■ Commission Animation**

Christelle COLIN, quatrième Adjointe, signale qu'une réunion est prévue le lundi 21 juin prochain pour évoquer notamment l'organisation de la Vogue. Le Syndicat d'Initiative a décidé, compte tenu du contexte sanitaire, d'annuler la traditionnelle soirée « andouillettes » mais une vente à apporter sera organisée. L'association de tir à l'arc Mézéri'arc ne souhaitant pas reconduire l'organisation de la farfouille le dimanche, Christelle COLIN regarde si une autre association serait intéressée pour la prise en charge.

La quatrième Adjointe termine en signalant le passage du Tour de l'Ain, le jeudi 29 juillet sur Mézériat. L'organisation de la course cycliste sollicite 19 éclaireurs donc toute personne intéressée et disponible est invitée à se faire connaître.

### **■ Commission Développement Durable**

Jacques PONTUS rend compte de la conférence, qui s'est tenue le vendredi 05 juin dernier à la salle des fêtes, en collaboration avec la CCV et portant sur l'agro-écologie et le compostage.

Vendredi dernier, le cinquième Adjoint a assisté à une réunion portant sur les chemins de randonnée ; des corrections ont été apportées sur les itinéraires.

Il évoque également le devenir du second alambic, stocké actuellement chez un ancien Adjoint. Le souhait serait de le conserver mais il convient d'étudier au préalable si son coût n'est pas trop important. Il termine par diverses informations :

Jachère fleurie à Bassol le terrain est prêt, les semences seront prochainement effectuées.

Pose de pièges à frelons sur 5 sites différents sur la commune.

Une réflexion doit être lancée sur le changement du véhicule utilitaire diesel utilisé par les agents techniques. Celui-ci date de 2006 et montre des signes de faiblesse ? Des aides sont proposées par l'Etat pour l'achat de véhicules électriques.

#### ■ Planning des prochaines réunions

Jeudi 24 juin 2021 – 20h00	Commission Affaires scolaires
Lundi 21 juin 2021 – 19h00	Commission Animation
Lundi 05 juillet 2021 – 20h00	Commission Travaux
Lundi 12 juillet 2021 – 20h00	Conseil Municipal

////////////////////

### **10) Informations Communauté de Communes de la Veyle (CCV)**

#### ■ Conseil Communautaire

M. le Maire rappelle que la dernière séance de conseil communautaire s'est tenue le lundi 26 avril 2021 à Laiz. Le compte rendu de séance est consultable sur <http://www.cc-laveyle.fr/l-institution/les-comptes-rendus>.

### **11) Comptes rendus des travaux des associations, des syndicats et autres organismes**

#### ■ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nathalie ROBIN, Conseillère déléguée en charge des affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS, informe les élus qu'une 13<sup>ème</sup> personne a été accueillie à la résidence autonomie les Orchidées. Il reste à ce jour, 9 appartements libres dans la résidence. Par ailleurs, les agents techniques ont installé dernièrement une table et des bancs en bois à l'intérieur du parc de la résidence.

#### ■ Assemblée générale du Football Club du Bord de Veyle (FCBV)

Joël MONIER a assisté, en présence d'autres maires et d'élus du canton, à la dernière assemblée générale. Des recadrages ont été faits car l'association a émis un certain nombre de critiques.

Le troisième Adjoint déplore le manque de visibilité sur le nombre d'effectifs mais aussi par rapport aux participations des communes. Joël MONIER va établir le bilan des dépenses faites par la commune pour l'entretien des terrains de football sur la commune.

#### ■ Réunion du Syndicat d'Initiative

A noter tout d'abord, que le Syndicat rencontre actuellement des problèmes d'adresses mail, suite à l'incendie de l'hébergeur du site. Un site internet va être prochainement créé.

S'agissant des animations, comme l'a annoncé Christelle COLIN, la soirée andouillettes est annulée mais une vente à emporter sera tout de même prévue. La fête des vieux métiers ne sera pas encore reconduite cette année, mais une réflexion est lancée pour organiser tout de même quelque chose (parade).

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 25 juin prochain avec une nouvelle élection des membres du bureau.

### **12) Questions et informations diverses**

→ Alain MARIN recherche des élus pour le service, lors du mâchon qui suivra la réception de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du groupe scolaire. Un chapiteau sera installé à compter de 08h00. Une invitation a été envoyée.

→ Thierry DESMARIS évoque tout d'abord le fait que certains élus ne sont pas destinataires de certains mails émanant de l'accueil du secrétariat, correction sera faite.

Il déplore par ailleurs l'absence de nettoyage autour du Point d'Apport Volontaire (PAV) sis près de la résidence des Frachets.

Il signale également des animaux divaguant régulièrement au hameau de « Fay », ce qui pose des soucis de sécurité dans le secteur. Guy DUPUIT lui répond qu'il s'occupe de ce dossier.

Le Conseiller Municipal rappelle qu'un terrain en friche de 12 hectares n'est pas entretenu. Joël MONIER se charge d'adresser au propriétaire, un courrier l'enjoignant de procéder à l'entretien de son terrain. M. le Maire en profite pour rappeler la législation en la matière, à savoir qu'en cas de terrain vide de toute construction, si le propriétaire, après mise en demeure, n'intervient pas, la Commune pourra dès lors, demander d'exécuter d'office les travaux de nettoyage dudit terrain et obtenir le remboursement des frais engagés par l'émission d'un titre exécutoire à l'encontre du propriétaire.

Thierry DESMARIS signale qu'il a appris, en qualité d'administrateur, que la Commune serait intéressée pour acheter le local de l'ancienne agence bancaire sise sur la place du marché. M. le Maire indique qu'à ce jour le Crédit Agricole a effectivement présenté une proposition de vente du bâtiment. Une rencontre a été organisée avec les représentants de l'établissement bancaire. Il s'avère que le local, suite à l'explosion au gaz, a été fragilisé et est en mauvais état. L'assurance du Crédit Agricole pourrait prendre en charge les travaux de remise en état. Cette remise en état serait faite selon le souhait du futur acquéreur.

→ Cécile GUILLERMIN signale qu'un restaurant « tacos » vient d'ouvrir dans un quartier et se demande si cela est possible. M. le Maire, ayant été averti et après information auprès des services compétents, a rencontré l'exploitant pour l'informer que cela n'est pas possible. L'exploitant envisage donc de faire de la vente à emporter et de faire une demande d'autorisation en Mairie.

////////////////////

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ou information n'étant posée ou donnée, M. le Maire lève la séance à 22h30.

La prochaine séance de conseil municipal aura lieu le lundi 12 juillet 2021 à 20h00.